



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1908 du 26 OCTOBRE 2023

Le Chef de l'État a reçu les Lettres de créance de huit nouveaux Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a reçu ce jeudi 26 octobre 2023, au Palais de la Présidence de la République, les Lettres de créance de huit nouveaux Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire.

Il s'agit de Leurs Excellences, Matthias VELTIN (Allemagne), Johannes Jochem KELDERHUIS (Pays-Bas), Carole VAN EYLL (Belgique), Mabel GOMEZ OLIVER (Mexique), Kufa Edward CHINOZA (Zimbabwe), Berenice Abigail OWEN-JONES (Australie), Bartłomiej ZDANIUK (Pologne) et Veluppillai KANANATHAN (Sri Lanka).

La cérémonie a obéi au rituel protocolaire en la matière : remise au Chef de l'État de la Lettre de rappel de l'ancien Ambassadeur par le Diplomate entrant ; remise de la Lettre de créance du nouvel Ambassadeur, allocution du Président de la République, déclaration des nouveaux Ambassadeurs à la Presse et honneurs militaires.

Dans l'adresse faite à cette occasion, le Chef de l'État a présenté aux Diplomates le contexte dans lequel ils prennent fonction, les progrès socio-économiques, politiques et sécuritaires réalisés par notre pays ainsi que les réformes en cours et les perspectives.

Au plan politique, il a évoqué les élections locales et sénatoriales organisées en septembre dernier, dans un climat apaisé, et qui ont enregistré la participation de tous les partis politiques significatifs de la vie politique de notre pays.

Au niveau social, le Président Alassane OUATTARA a souligné que dans le cadre du Programme une « Côte d'Ivoire solidaire », le Gouvernement poursuit avec détermination la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement, le PSGouv 2, qui permet une meilleure redistribution des fruits de la croissance économique, notamment aux couches sociales les plus vulnérables, à travers la réalisation de projets dans les secteurs clés de l'éducation, la santé, la construction de routes et de logements sociaux, l'électrification ainsi que de l'adduction en eau potable.

La décision du Gouvernement de décréter 2023 « Année de la Jeunesse », avec un accent particulier sur la création d'opportunités en faveur de cette frange de la population, s'inscrit dans cette dynamique.

En matière de sécurité, le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité aux frontières Nord du pays ainsi que la mise en place de projets de développement en faveur des jeunes de cette région ont contribué à réduire, de façon significative, les risques d'attaques terroristes.

Le Gouvernement poursuit également ses efforts en matière de lutte contre le terrorisme, l'orpaillage illégal, la piraterie maritime et le trafic de drogue.

A cet égard, il a invité les Gouvernements respectifs de ces nouveaux Ambassadeurs à soutenir les efforts de la Côte d'Ivoire en termes d'équipement et de formation, dans le cadre du renforcement des capacités de l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme de Jacquville, qui a une vocation sous- régionale.

Abordant le contexte régional et international difficile, marqué par diverses crises, le Chef de l'État a fait remarquer que la Côte d'Ivoire, fidèle à ses valeurs de paix et de développement inclusif, demeure aux côtés des pays frères de la sous-région ouest-africaine et des autres nations du monde, pour la recherche de solutions durables à travers le dialogue et la négociation. C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire, a-t-il ajouté, lance un appel en vue de la résolution pacifique de la crise russo-ukrainienne dont nous continuons de subir les conséquences, après les graves difficultés liées à la pandémie de COVID-19. Tout comme elle lance un appel similaire en vue de la résolution pacifique du conflit israélo-palestinien.

Pour terminer, le Président de la République a donné l'assurance à chacune et à chacun des nouveaux Ambassadeurs, de la disponibilité du Gouvernement ivoirien à les accompagner dans l'accomplissement de leur mission, tout en affirmant avoir bon espoir que dans le cadre de leur mission en terre ivoirienne, ils contribueront au renforcement et à la diversification de nos relations de coopération, pour le bénéfice mutuel de nos pays.

Notons que dans leurs déclarations à la Presse, les huit nouveaux Ambassadeurs ont tous promis d'œuvrer à la consolidation et au raffermissement des relations de coopération entre leurs pays respectifs et la Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, ils ont un levé, chacun à son niveau, un coin de voile sur les domaines de coopération qu'ils entendent renforcer : diplomatie, agriculture, commerce, économie, mines, transports, formation, sécurité, économie numérique, industrie, etc.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci